

SUR LES TRACES DU REQUIN PÈLERIN

mission réalisée en partenariat



Brest, le 25 mai 2009

Une équipe internationale sur les traces du requin pèlerin en mer d'Iroise et en mer d'Irlande

12 mètres de long pour un poids d'environ 5 tonnes, de couleur gris-brun, de longues fentes branchiales de chaque côté de la tête... tel est le portrait du requin pèlerin. Malgré ces mensurations imposantes, le plus grand poisson de l'Atlantique nord-est cache bien son jeu. Les scientifiques connaissent encore mal la nature de ses déplacements et quasiment tout de sa reproduction. Le programme « Sur les traces du requin pèlerin » a pour objectif de lever le voile sur quelques-uns de ces mystères afin de pouvoir **proposer une stratégie de conservation pour cette espèce rare** et hautement mobile, notamment au sein du Parc naturel marin d'Iroise.

Le requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*), reconnu aujourd'hui comme une des espèces de requins les plus vulnérables de nos côtes¹, est en effet encore victime de captures accidentelles dans les engins de pêche ou de collision avec des navires.

Des balises pour le requin pèlerin :

Du 1^{er} au 15 juin, une équipe de scientifiques de l'APECS (Association pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens), de scientifiques de la Fondation Malpelo venus de Colombie et d'agents du Parc marin d'Iroise sillonnera les eaux du nord de la mer d'Iroise à la recherche d'un aileron, seul indice de la présence d'un requin pèlerin. *Fleur de Lampaul*, voilier ambassadeur de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme vient prêter main forte.

Deux sites situés dans le périmètre du parc marin d'Iroise seront particulièrement surveillés, un situé au large de Porspoder et Lampaul-Plouarzel, le second au sud de l'archipel de Molène. Avec de la chance et une météo favorable, cinq balises de suivi par satellite pourront être placées sur des requins pèlerins. **Ces balises permettront de connaître leurs déplacements sur plusieurs mois. Des photographies de l'aileron des requins observés seront également réalisées afin d'identifier chaque individu ainsi que des prélèvements de plancton dont se nourrissent ces géants des mers.** Les scientifiques tenteront également d'équiper pour la première fois certains requins de balises de suivi acoustique. Ce dispositif permet de suivre au moyen d'un récepteur les déplacements de l'animal durant plusieurs heures en étant à quelques centaines de mètres de lui.

¹ Le requin pèlerin est inscrit comme En Danger d'extinction sur la Liste Rouge de l'UICN-Union Mondiale pour la Nature, en Annexe II de la CITES ainsi que dans plusieurs conventions internationales telles que la convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-est ou la convention de Bonn sur la conservation des espèces

Faites équipe avec eux en ouvrant l'œil...du 1^{er} au 15 juin en Iroise

Tous les acteurs de la vie maritime, professionnels, plaisanciers, plongeurs, kayakistes, etc. peuvent contribuer au succès de ce programme. Pour cela, un seul réflexe, signaler le plus rapidement possible toute observation de requin pèlerin en téléphonant à l'APECS au 06 77 59 69 83.

Une seconde campagne de marquage se déroulera du 6 au 14 juillet dans les eaux de l'Île de Man en mer d'Irlande, où les scientifiques de l'APECS et de la Fondation Malpelo iront rejoindre une équipe du Manx Wildlife Trust, une ONG qui s'intéresse également au requin pèlerin depuis plusieurs années.

Contact Presse :

- **Agence des aires marines protégées :**

Agnès Poiret - agnes.poiret@aires-marines.fr ; 02 98 33 92 58 / 06 70 04 47 07

- **Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme :**

Ariane Rey - presse@fnh.org ; 01 41 22 10 70

Photos disponibles sur demande



Gruselle - APECS



Hennache - APECS

Les partenaires de la mission :

- **Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens :**

Créée en 1997 à Brest, elle agit en faveur de la conservation des requins et des raies et plus largement pour la préservation des écosystèmes marins en contribuant au développement des connaissances scientifiques par la mise en œuvre de programmes de recherche ainsi qu'en développant des actions d'éducation et de sensibilisation à destination des différents publics. L'APECS représente la France dans les instances dirigeantes de l'European Elasmobranch Association (EEA) depuis 2004, organisme regroupant les chercheurs européens spécialistes des poissons cartilagineux (requins, raies et chimères). Elle est également membre du Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne ainsi que du groupe de travail sur les requins mis en place en 2008 par le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins.

- **Agence des Aires Marines Protégées :**

L'Agence des aires marines protégées a pour principale mission d'appuyer les politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées. Elle a également vocation à animer le réseau des gestionnaires d'aires marines, à favoriser l'acquisition de connaissances sur le milieu marin. Par ailleurs, elle gère les moyens humains et financiers mis à disposition des parcs naturels marins ou d'autres aires marines protégées qui lui seraient confiées.

- **Parc Naturel Marin Iroise :**

Ce parc créé selon la loi du 14 avril 2006 offre une solution pour veiller à la conservation des richesses naturelles de l'Iroise nécessaire au développement des activités qui rendent cet espace vivant et attractif.

- **Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme :**

Depuis sa création en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'est donné pour mission de modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète. Reconnue d'utilité publique dédiée à l'éducation à l'environnement, elle sensibilise au respect de la nature et informe sur les gestes écocitoyens. Il s'agit pour la Fondation de contribuer aux changements des comportements afin d'aller vers une nouvelle forme de société et de culture basée sur un développement durable. Ses actions poursuivent trois objectifs : inciter les citoyens à agir au quotidien, influencer sur les décideurs politiques et économiques et soutenir des projets en France et à l'international

- **Fondation Malpelo et autres écosystèmes marins :**

Née en 1999, la fondation a pour but d'encourager la protection des aires marines et côtières de Colombie et plus spécialement le Sanctuaire de Faune et Flore Malpelo (SFF). Elle travaille conjointement avec le Gouvernement colombien pour la préservation, l'éducation et la recherche scientifique afin d'établir un mode de conservation intégral et durable. Ainsi, la Fondation renforce l'institutionnalisation de la législation sur la protection des aires marines.

- **The Manx Wildlife Trust :**

Organisme créé en 1973, le Manx Wildlife Trust a pour but de préserver la vie sauvage et les sites naturels de l'Île de Man. Il est un des 47 membres des Wildlife Trust du Royaume-Uni et a sous sa responsabilité la gestion et la promotion de 20 sites préservés aussi bien formés de dunes, de forêts que de prairies.